Commune de

Cerfontaine

Bulletin Communal
Pour l'Information
Trimestriel
Mars 2017
N°39

- Daussois
- Senzeilles
- Silenrieux
- Soumoy
- Villers-deux-Eglises

Carnaval de l'entité à Silenrieux, le 18 février dernier

Editeur Responsable :
Christophe Bombled - Bourgmestre

BUREAU BULTOT SPRL

Agent AXA Banque
Place du Monument 2B
5630 Cerfontaine

Tél : 071 / 64 31 31
bureau.bultot@portima.be
www.bureaubultot.be
Heures d'ouverture
Lundi – Mercredi - Vendredi
9h00-12h30
Mardi – Jeudi : 14h00-18h00
Ou sur rendez-vous
Cbfa 108118 A-cB – N° RPM : 0832096286

Epicerie fine - Whisky - Vins - Légumes oubliés…

GRAND CHOIX DE FRUITS & LÉGUMES, FROMAGES FRAIS, SAUCISSONS…

LIVRAISONS À DOMICILE
Les Eaux Vives - Route de Mariembourg, 1 A/E - 5600 Neuville
Pour les commandes : 0475/40 02 44 - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h

Restaurant Chinois

CHEUNG

Plats à emporter - 10%

Tél : 071 / 63 45 99
Gsm : 0477 / 77 28 20
44, Rue de Beaupont
5630 SILENRIEUX

Buffet à volonté
Tous les 2e dimanches du mois uniquement le midi à partir de 12h30

Ouvert tous les jours
(fermé le mercredi sauf jours fériés)
De 12h à 14h et de 18h à 22h

Mr.Bricolage
On peut compter sur lui.

Pendant les travaux, Mr. Bricolage et Carrefour Market de Walcourt sont accessibles par la route des barrages

10-11-12 MARS -15%*

COUPS DE CŒUR
À VOS PROJET PRINTANIERS

Rue de la Forge, 21
5650 Walcourt
* Hors promotions, soldes, folders et combustibles

Ouvert
Lundi de 13h à 18h30.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 18h30.
Dimanche de 9h à 12h.

071 61 44 51

Le Mot du Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,

Je profite de la diffusion de ce premier bulletin communal de l'année pour parcourir, de façon non exhaustive, divers éléments qui se retrouvent dans le **budget 2017** de notre commune.

Le budget 2017 de la commune de Cerfontaine, pour le service extraordinaire, prévoit notamment la réalisation de travaux dans des bâtiments communaux, la rénovation d'une voirie et l'acquisition de mobilier (urbain et plaines de jeux) et de matériel pour le service technique communal. Bien entendu, d'autres travaux seront réalisés au cours de l'année 2017, comme par exemple la réfection extérieure de l'église de Villers-deux-Eglises ou la rénovation de la rue des Roches à Cerfontaine. Toutefois, ils ne sont pas repris dans le budget 2017 étant donné qu'ils ont déjà fait l'objet d'inscriptions budgétaires et que les marchés ont été attribués. De même, les ouvriers communaux procèderont également à bon nombre de travaux, que ce soit pour l'entretien des bâtiments communaux, en voirie, dans les bois, etc…

I. TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2017-2018, rénovation d'une partie de la rue de la Gare et de la Place du Monument, à Cerfontaine.
Montant estimé des travaux : 416.800 € (Subside de la Wallonie : 208.394 €)

II. BÂTIMENTS

1. Presbytères

- Nous allons procéder à des travaux d'isolation (nouvelle toiture et remplacement des châssis) du **presbytère de Cerfontaine**. Prévision de la dépense : 60.000 €
- L'intérieur du **presbytère de Senzeilles**, inoccupé, sera transformé afin que deux logements puissent être mis en location. Au moins un des deux logements créés sera mis en location dans le cadre de la création de « logements tremplins », telle que prévue dans la déclaration de politique générale. Pour rappel, il s'agit de logements à loyer modéré prioritairement destinés à des jeunes ménages (18-35 ans) dont l'intention est de vivre dans notre commune. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire de l'entité de Cerfontaine (nouvelle construction ou acquisition d'un logement existant). Prévision de la dépense : 15.000 €

2. Salles

- Outre des travaux de peinture dans certaines salles, une somme de 40.000 € est inscrite pour procéder à des travaux de rénovation de la toiture de la salle occupée par le club de tennis de table CTT Barrage, rue de la Forge à Silenrieux, pour laquelle la commune dispose à présent d'un droit réel (bail emphytéotique).

III. MOBILIER

- Un montant de 4.000 € est prévu pour le placement d'un tapis extérieur, devant la Maison d'Accueil pour Enfants « Les Loustics », rue de Senzeilles à Cerfontaine.
- Un budget de 8.000 € est prévu pour le remplacement de jeux dans les plaines de jeux de l'entité.
- La commune va acquérir du nouveau mobilier urbain : poubelles et balconnières.

(suite en page 4)

Sommaire

Le mot du Bourgmestre	p. 3-4
Carnet civil	p. 4
Concert Rock'Heure	p. 4
Collecte de vélos au parc à conteneurs	p. 4
Finances – Vente de bois de chauffage - Salles André CHABOTAUX	p. 5
Sport Stéphane HARDY	p. 5
Service technique communal Jacques BECHET	p. 6
CPAS de Cerfontaine – Ouverture d'un milieu d'accueil pour enfants - Céline MOTTE	p. 7
Recherche de bénévoles pour l'ONE	p. 7
ASBL « ASSIST »	p. 8
Interclubs d'escalade	p. 8
Bibliobus	p. 8
Les Sabotiers de l'Eau d'Heure	p. 9
Grand nettoyage de printemps	p. 9
Vente d'un lot de bois divers	p. 9
Croix-Rouge – Entitié de Cerfontaine	p. 10
Enquête publique NAPAN 18-22	p. 10
Galerie de l'Office du Tourisme	p. 10
Le Pass de Chevetogne 2017 disponible	p. 10
Plaine de jeux - Avis de recrutement - Stage de voile	p. 11
Prime communale aux sports	p. 12
Protocole Disparition Seniors à Domicile	p. 12
Salon SIEP	p. 13
Société Royale Protectrice des Animaux de Charleroi	p. 13
ScoutBike	p. 13
Les dentellières de Cerfontaine	p. 14
Balades du Syndicats d'Initiatives	p. 14
Pièce de théâtre « Feu d'artifice » à Senzeilles	p. 14
Centre wellness des Lacs de l'Eau d'Heure	p. 15

Dépense prévue : 14.000 € (Subside régional : 7.984 €)

IV. MATERIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

- Achat d'un véhicule et d'une remorque pour un montant de 15.000 €
- Acquisition d'une barre faucheuse et d'une lame de déneigement : 29.000 €

Le budget 2017 permet de dégager **un résultat positif** sans avoir recours à l'emprunt. En effet, les différents travaux ou acquisitions au service extraordinaire seront financés sur fonds propres par l'utilisation du fonds de réserve extraordinaire, le transfert du service ordinaire vers le service extraordinaire et le produit de la vente de terrains agricoles rendus libres d'occupation.

	IPP*	Pr. Imm.**
Cerfontaine	**6,0%**	**2.400**
Couvin	8,5%	2.600
Doische	8,0%	2.600
Florennes	8,5%	2.600
Philippeville	8,0%	2.600
Viroinval	8,5%	2.800
Walcourt	8,0%	2.500
Beaumont	8,8%	2.600
Chimay	8,0%	2.500
Froidchapelle	8,0%	2.600
Momignies	8,5%	2.600
Sivry-Rance	8,8%	2.800

COMPARATIF taxation :

Si l'on compare le taux d'additionnel à l'impôt des personnes physiques* et les centimes additionnels au précompte immobilier** avec ceux des communes de l'arrondissement de Philippeville et de la Botte du Hainaut, on constate que **Cerfontaine est l'entité dans laquelle ces taxes sont les plus faibles.**

Votre Bourgmestre,
Christophe BOMBLED
Conseiller provincial

Permanences du Bourgmestre :

A l'Administration communale :
- Les jeudis de 18h à 19h (pas de permanence le 25/05 - Ascension)
- Les 1er et 3e samedis du mois, de 9h00 à 10h30

Et tous les jours de la semaine, sur rendez-vous.
Tél. : 0475/31.15.28 - Courriel : christophe.bombled@cerfontaine.be ou christophe.bombled@gmail.com

Permanence des services administratifs

L'administration communale est toujours ouverte en dehors des heures de bureaux habituelles (8h – 12h, 12h30 – 16h30), durant les permanences suivantes :

- le jeudi, de 18h à 19h (sauf en juillet et août),
- le 1er et 3e samedi de chaque mois, de 9h à 12h.

Veuillez noter que tous les services administratifs ne sont toutefois pas accessibles durant ces permanences. C'est pourquoi, il vous est demandé, avant de vous y rendre, de prendre contact au préalable avec le responsable du service pour lequel vous venez, afin de vérifier que l'on pourra bien y traiter votre demande. N° d'appel général de la commune : 071/64.41.92.

Carnet civil : du 11 novembre 2016 au 10 février 2017

(C = Cerfontaine ; D = Daussois ; Se = Senzeilles ; Si = Silenrieux ; So = Soumoy ; V = Villers-deux-Eglises)

Nous souhaitons la bienvenue à :

Noah DUDART (So), Enola PLATEL (C), Rayan TREVIS (C).

Aucun mariage durant cette période !

Nous regrettons la disparition de :

Monsieur Roger LAFFINEUR (Se),
Madame Marcelle GOUDAILLER (Si),
Monsieur Armand SALMON (C),
Monsieur Bernard CHARON (Si),
Monsieur Marcel DEVUYST (C),
Madame Georgette ANGILLIS (Se),
Madame Liliane LANGLOIS (C).

André CHABOTAUX

1er Echevin, échevin des finances, des ventes de bois et des salles
Rue du Moulin, 3
5630 CERFONTAINE
Tél. : 071/64 48 43
GSM : 0476 / 740 122
andre.chabotaux@skynet.be
Permanence à l'Administration communale le jeudi de 18h à 19h ou sur rendez-vous.

Les finances

Présentation du budget 2017

Le budget 2017 répond au défi de maîtriser les dépenses, de **rechercher des subsides** tout en continuant à investir dans des actions structurantes pour le développement de notre commune **sans augmenter les taxes**. Le budget ordinaire a été voté le 19 novembre 2016 avec des recettes globales à l'exercice propre de 5.024.919,40 € et des dépenses globales de 5.004.312,79 €, soit **un boni** de 29.982,65 €.

Le budget extraordinaire est obligatoirement en équilibre pour un montant de 722.187,86 € reprenant :

- la réfection des voiries à Cerfontaine (rue de la Gare et place du Monument), et à Daussois (la rue de Villers),
- des travaux de rénovation à la cure de Cerfontaine (toiture et châssis), ainsi que la toiture de la salle du tennis de table à Silenrieux,
- l'achat de matériel pour le service technique communal (barre faucheuse et une lame de déneigement),
- la création de 2 logements à la cure de Senzeilles et l'aménagement d'un bâtiment communal rue Recey-sur-Ource pour l'ouverture de la crèche de Silenrieux.

Pour rappel, les travaux budgétisés en 2016 pour la réfection de la rue des Roches à Cerfontaine et la réfection extérieure de l'église à Villers-Deux-Eglises sont programmés pour le printemps 2017.

Vente de bois de chauffage

Le samedi 24 juin 2017 aura lieu la prochaine vente de bois de chauffage, réservée aux habitants de l'entité de Cerfontaine.

Les inscriptions à cette vente se dérouleront au bureau 3 de l'administration communale, du lundi 13 au vendredi 24 mars prochains, de 9H à 15H30. Une permanence se tiendra également le samedi 18 mars, de 9H à 12H.

Le règlement complet de cette vente, consultable dans la rubrique « Actualités » du site de Cerfontaine (www.cerfontaine.be) et auprès du bureau 3 de l'administration communale, est essentiellement le même qu'en 2016. Toutefois, quelques adaptations mineures y ont été apportées, notamment dans son article 5 : notre entité ne dispose actuellement que de deux gardes forestiers pour la gestion de son vaste massif forestier. C'est donc dans un souci d'efficacité que le DNF demande avec insistance que toute question pratique soit discutée, de préférence, lors du weekend des 17-18 juin 2017, durant lequel des visites au bois seront organisées, dont les modalités seront communiquées lors de la vente.

Enfin, je vous informe que seuls 150 à 200 lots seront mis en vente cette année, soit près de deux fois moins que l'an dernier. Ces lots auront par contre un volume moyen double (près de 15 stères). Avec des parts de bois au volume plus important, le DNF espère ainsi limiter les inscriptions multiples ainsi que le trafic excessif en forêt.

Salles

L'administration communale signale que la salle « La Silène » **sera opérationnelle à partir du 10 mars 2017**. La salle « Le Cerf », elle, l'est depuis début février.

A nouveau, la commune demande aux futurs locataires des salles de l'entité, de **respecter** vigoureusement les conditions reprises dans le contrat de location.

Toute demande de réservation peut être adressée à Monsieur Sylvain LOVEY, préposé, au 071/270 610

André CHABOTAUX,
Echevin des Finances, de la Vente de bois et des Salles.

Stéphane HARDY

3e échevin
Rue du tilleul 49
5630 Daussois
GSM : 0494/17.35.34
hardy.stephane@hotmail.com

Sport

Pour la 11ème année, le challenge Run and Bike de la commune de Cerfontaine s'est déroulé en ce début d'année. Cette édition fut celle de tous les records. Tout d'abord en nombre de manches : pour la première fois, le challenge s'est déroulé sur neuf parcours différents ; mais surtout en terme de participation : malgré les conditions climatiques parfois défavorables (neige, pluie verglaçante,…), presque toutes les manches ont connu un nombre de participants en forte hausse.

Je tiens donc à remercier tous les sportifs qui ont participé à ce succès, mais aussi et surtout les nombreux bénévoles qui ont permis le bon déroulement des épreuves.

La cérémonie de remises des prix du challenge Run and Bike ainsi que du mérite sportif aura lieu le vendredi 31 mars prochain à 20h30 à la salle culturelle de Cerfontaine.

Stéphane HARDY
Echevin de la Santé et des Sports

Jacques BECHET

Échevin des Travaux et de la Mobilité
Tél : 071/66.91.41
GSM : 0475/36.20.60
bechetjacques@hotmail.com

Service technique communal

Mesdames et Messieurs,

Voici l'hiver qui se termine à grands pas laissant derrière nous ses désagréments.

Les travaux réalisés cet hiver :

- L'aménagement intérieur et extérieur de la salle « la Silène » à Silenrieux.
- Le nettoyage en forêt de nos plantations.
- Le reboisement de certaines parcelles.
- Le nettoyage des villages de l'entité.
- Le nettoyage des bords des voiries, des fossés.
  ET nous déplorons encore et toujours le manque de civisme de certaines personnes qui jettent leurs cannettes, bouteilles et même leurs immondices le long de nos voiries.

Les travaux du printemps :

- L'aménagement de la nouvelle crèche à Silenrieux.
- La pose de filets d'eau rue de la Pisselotte à Silenrieux.
- L'entretien des voiries en général.

Je terminerai en remerciant le service pour sa disponibilité lors des sorties hivernales, qu'elles soient de jour, de nuit ou en week-end.

Toujours à votre service, en vous remerciant pour votre confiance.

Jacques BECHET
Echevin des Travaux et de la Mobilité

Céline MOTTE

Présidente du CPAS
Membre du Collège Communal
GSM : 0474/61.84.50
celine.motte@cerfontaine.be

Permanences du CPAS

Madame Nancy Florentin (071/27.65.19)

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30.
  Service social général
  Allocation de chauffage
  Guidances budgétaire
  Allocation pour personne handicapée

Madame Delphine Gueulette (071/27.65.18)

- Mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
  Droit à l'intégration sociale
  Médiation de dettes

Madame Lydie Opalvens (071/27.65.17)

- Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30
  Insertion socio professionnelle

Madame Françoise Thibaut (071/27.65.14)

- Sur rendez-vous
  Insertion sociale

Permanence fiscale

- **chaque 4ème jeudi du mois, de 9h à 12h dans les locaux du CPAS, tout au long de l'année.**

Services

- **LES REPAS A DOMICILE**
  - **VIPO : 4,60 €**
  - **Non VIPO : 5,20 €**
  - **Soupe : 0,80 €**
- **LA BUANDERIE SOCIALE**
- **AU DELA DU 9, notre magasin de seconde main**
- **TAXI SOCIAL (0,35 €/km et 4 €/heure d'attente)**

Mais que se passe-t'il aux ateliers du mieux vivre du CPAS?

A l'atelier **« cuisine »**, 2 fois par mois, nous partageons un vrai moment de convivialité en confectionnant et dégustant un repas composé d'un potage, d'un plat et d'un dessert pour un forfait de 2,50 €.

A la **« custo »**, 2 jeudis par mois, place aux chiffons et à la créativité! Nous transformons et customisons des vêtements et des accessoires personnels ou issus de notre magasin de seconde main dans l'entraide et

la bonne humeur. Pour les débutantes, un apprentissage des bases de la couture et de l'utilisation d'une machine sont également au programme! Matériel, fournitures, conseils avisés et café pour 2€.

A l'atelier d'**art floral**, 4 à 5 fois par an, nous réalisons un montage floral sous l'œil attentif et bienveillant de Marianne qui nous fournit les fleurs et le matériel spécifique au prix coûtant (max 5€).

A la **«gymnastique douce»**, chaque mardi de 13h30 à 14h30, Julie, de l'ASBL «GYMSANA», anime en musique un cours destiné aux seniors et aux personnes fragilisées (gym douce, prévention des chutes, travail des fonctions cognitives,…). PAF: 3,50€, la 1ère séance est gratuite, venez essayer!

Enfin, 2 fois par an, nous partons en **excursion** avec le car communal.

Après Louvain-la-Neuve et son musée Hergé, le Louvre à Lens, le bois du Cazier, la croisière sur le canal du Centre, le marché de Noël de Liège et bien d'autres destinations culturelles ou festives, nous vous invitons à voyager du moyen âge au temps des rois de France en visitant le château fort de Sedan et Charleville dans les Ardennes françaises!

La participation financière, toujours démocratique, varie en fonction de l'endroit visité.

Voilà l'occasion rêvée de visiter des lieux atypiques ou prestigieux…

… ou de faire des rencontres inattendues!

Ces activités sont bien évidemment ouvertes à tous les habitants de l'entité (et même aux autres s'il reste de la place…)!

Qui a dit qu'il n'y avait rien à faire à Cerfontaine?

Contact: Françoise Thibaut, assistante sociale du CPAS, 071/27 65 14 (le mardi et le mercredi) ou francoise.thibaut@cerfontaine.be

En mai: ouverture d'un milieu d'accueil à Silenrieux, à la rue Recey-sur-Ource (ancienne école primaire)

Recherche de bénévoles pour l'ONE

Le comité de l'ONE de Cerfontaine recherche des volontaires (femmes ou hommes) pour 2/3 heures, une ou plusieurs fois par mois (suivant les possibilités), le jeudi, entre 13h et 15h-15h30.

Pour tout renseignement s'adresser à Mme Vanmeerbeek au 071/644. 126 ou 0471/262.301.

RAPPEL : La commune de Cerfontaine adhère à l'ASBL «ASSIST» - Aide médicale NON urgente

Depuis le mois de septembre 2011, les services d'incendie ne peuvent plus effectuer le transport médico-sanitaire. (c'est l'application du décret du parlement wallon du 20 novembre 2008, décret relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire). Par transport médico-sanitaire, on entend l'aide médicale **non** urgente.

Exemple : le transport d'un patient de son domicile vers l'hôpital pour une visite ou une hospitalisation programmée.

Afin de trouver une solution qui permette aux citoyens de toujours pouvoir bénéficier des services d'un transport médical non urgent, l'ASBL Assist a été mise en place. Cette association a pour but, en dehors de tout esprit de lucre, de promouvoir dans le Sud-Hainaut et le Sud-Namurois, l'assistance médicale, paramédicale et ambulancière des personnes malades, hospitalisées, accidentées, handicapées, ainsi que le transport de tous produits liés à la profession médicale et paramédicale et ce, par tous les moyens tels qu'ambulance, voiture, camionnette, etc.

TARIFICATION de l'ambulance ASSIST

Tarif de base :

- Forfait couvrant la prise en charge et les dix premiers km : 50 €
- Par km supplémentaire à partir du 11ème km : 3,50 €
- Montant par demi-heure d'attente : 30 €

Suppléments facturés :

- Apport en oxygène : 8,43 €
- Pose d'alèse : 1,00 €
- Présence d'un médecin : 60 €/h
- Présence d'un(e) infirmier(e) : 40 €/h

Une ristourne de 15 % est accordée aux habitants des communes affiliées (à ce jour : **Cerfontaine**, Chimay, Couvin, Froidchapelle et Momignies).

Les remboursements «mutuelle» variant d'une mutuelle à l'autre, veuillez vous adresser à votre propre mutualité pour obtenir l'information à ce sujet.

Les départs d'ambulance se feront à partir du Centre Médical de Chimay, se trouvant chaussée de Couvin 41 à 6460 Chimay.

N° d'appel pour renseignements et réservations : **0472/08.47.96.**

Christophe BOMBLED
Bourgmestre

Interclubs d'escalade

Le 20/11/2016, les clubs d'escalade «Climbing for fun» (Cerfontaine-Florennes-Phillipeville) ont été reçus par le club Beaumontois «A toutes allures» pour une 1ère compétition d'escalade interclubs.

Encadrés par leurs professeurs, Aline et Grégory, les petits grimpeurs de Cerfontaine ont pu s'illustrer durant toute une journée. Pour leur première sortie, sur un mur qu'ils ne connaissaient pas, les équipes se sont classées comme suit :

équipe 1 (4è/7) : Danaé, Manon, Théo

équipe 2 (6è/7) : Emilie, Ugo et Elie

(Photo Johanne Henrard-Burlot)

Bibliobus : dates des prochains passages

Les mardis 21/03, 18/04 et 16/05

Les arrêts :

- Daussois (Rue des Trieux, près de la maison de village) : de 09h20 à 10h10
- Silenrieux (Rue de Recey, près du monument aux morts) : de 10h20 à 11h00
- Villers-deux-Eglises (Rue Place, entre l'église et la salle des Fêtes) : de 11h15 à 11h50
- Senzeilles (Rue Houpière, en face de l'école) : de 13h40 à 14h30
- Cerfontaine : (Place du Monument (près du presbytère) : de 14h40 à 16h20
- Soumoy : (Rue Trieu Del Croix) : de 16h30 à 17h00

Pour toute information complémentaire : 081/77.52.99
Consultez le catalogue sur : http://vsmart.province.namur.be/webopac/Vubis.csp

Les Sabotiers de l'Eau d'Heure

La Confrérie des Sabotiers de l'Eau d'Heure fut crée en 2001.

Celle-ci a pour but de mettre en valeur les traditions des sabotiers de nos villages, en mettant à l'honneur les produits de notre terroir, tel le moulé de truites, ainsi que les bières de la brasserie de Silenrieux.

Chaque année, un chapitre est organisé afin d'inviter d'autres Confréries et lors duquel nous intronisons un artisan local ; cette année, ce sera Yseult Bertrand avec le safran de Saint-Pierre. Nous nous rendons également aux chapitres des autres Confréries.

Cet échange permet de promouvoir notre belle entité et son folklore, et créer des liens amicaux. Ainsi, rien qu'en 2016, nous nous sommes déplacés en France, à St-Brieuc en Bretagne, Gérardmer, St-Nicolas en Bourgueil, Metz, et Cousolre. Sans oublier bien sûr nos sorties en province de Liège, Tournai, Nivelles, Chimay, Beaumont, Philippeville, Florennes, Doische, Dinant, Namur, Havelange, Malonne, Ciney… Mais aussi Louiseville au Québec !

Afin de nous faire connaitre au sein de notre entité, nous organiserons **notre premier souper dansant de la Saint-Joseph le samedi 18 mars dès 19h**, à la salle « Le Cerf » à Cerfontaine, lors duquel nous présenterons une petite exposition de photos sur notre action d'ambassadeurs de Cerfontaine. Nous vous y proposons un repas convivial au prix de 15 € (apéritif, mijoté de bœuf à la Sara, pommes de terre rissolées et dessert). **Nous vous y attendons nombreux !**

Réservations obligatoires pour le 13 mars au 0478/672.697 ou 0488/036.602.

Marylène Ducoffre, Maitre des Ecrits

Vente d' un lot de bois divers

Le Collège communal a décidé de mettre en vente par soumission 1 lot de bois :

Lot 1) 1 houppier de hêtre dépérissant, à Cerfontaine, compartiment 112, au lieu-dit « Pannée du Platiat », estimé à 3,8 m^3, soit 5 stères ; la quille (le tronc), de 245 cm de circonférence à 1,50 m du sol, doit rester sur pied pour la biodiversité.

Le façonnage et la vidange sont à effectuer pour le 15 avril 2017 car ce houppier est une entrave au chemin qui traverse le massif forestier.

Toute précision se rapportant au lot ci-dessus peut être obtenue auprès de M. Patrick Barreaux, agent du DNF (0471/34.99.29).

Toute personne intéressée par l'un ou plusieurs de ces lots est invitée à faire parvenir son offre, par écrit, sous pli fermé portant le libellé « Soumission vente de bois hêtre dépérissant », **pour le lundi 20 mars 2017 à 10h00 au plus tard**, à l'attention du Collège communal :

Administration communale, à l'attention du Collège communal
Place de l'Eglise, 5 - 5630 CERFONTAINE

Seules seront prises en compte les offres émanant de soumissionnaires respectant les conditions ci-après :

- être domicilié sur l'entité de Cerfontaine à la date du 20 mars 2017.
- ne pas être (ou tout autre membre du même ménage) en défaut de paiement vis-à-vis de l'administration communale de Cerfontaine, à la date du 20 mars 2017.
- seul 1 membre par ménage, majeur, est autorisé à soumissionner.

Croix-Rouge – Entité de Cerfontaine

CROIX-ROUGE de BELGIQUE
MCR « CERWAL »
CERFONTAINE

1. Don de sang du 21 mars 2017

Rien ne remplace le sang.

Le don de sang : un cadeau rare et précieux !

Nous pourrions TOUS un jour en avoir besoin, donc tentez l'expérience ce 21 mars 2017 à la salle « Le Cerf », rue de Senzeilles, 42 à Cerfontaine de **14H30 à 19H00.**

2. Calendrier des collectes de sang en 2017 :

- Mardi 21 mars 2017
- Mardi 20 juin 2017
- Mardi 19 septembre 2017
- Mardi 19 décembre 2017

3. Collecte de vélos le 22 avril 2017

En partenariat avec BEP, collecte de vélos en bon état au parc à conteneurs de Cerfontaine.

4. Services de la Croix Rouge mis à disposition de la population :

a) Matériel sanitaire : contact unique > Monsieur François LEROY
071/634 890 ou au 0491/618 036

b) Véhicules TPMR et VSL (transport de personnes à mobilité réduite et autres) : contact unique > Monsieur Jean-Claude LAMBERT
071/644 783 ou au 0476/280 237

Le comité de la Croix Rouge recherche activement :

- **des personnes bénévoles pouvant soutenir notre service de location de matériel sanitaire**
- **des chauffeurs bénévoles pour la conduite de nos véhicules TPMR et VSL (contact 0476 / 740 122**

André CHABOTAUX
Président de la Maison Croix Rouge
« CERWAL » (CERFONTAINE – WALCOURT)

Conformément à la Directive-cadre Pesticides 2009/128/CE, les autorités fédérales et régionales proposent conjointement le Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). Il se compose du programme fédéral et des programmes régionaux. Le projet de plan d'action soumis à l'enquête propose diverses actions de nature à réduire les éventuels impacts de l'utilisation de pesticides sur la santé et l'environnement.

Votre avis nous intéresse !

Vous êtes invité à participer activement, via l'url www.NAPAN18-22.be, à la consultation publique coordonnée de ce programme et à y laisser vos commentaires. Les documents sont aussi consultables dans votre commune qui est également habilitée à recevoir vos observations. Prenez directement contact auprès de votre commune afin de connaître les procédures de consultation mises en place.

Vous souhaitez réagir, donner votre avis ?

Vos observations écrites peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060 Saint-Gilles (Bruxelles).

.be Wallonie RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES Vlaamse overheid

Galerie de l'Office du Tourisme

Prochaines expositions :

Sabine PENEZ, de Nismes – peintures, du 11 février au 30 mars

Henriette ART, de Neuville – poteries, du 1er au 28 avril

Béatrice JÉNICOT et Numa COLONVAL – peintures, du 29 avril au 2 juin

Danielle BELLE-JOSSE, de Biesmerée – peintures, du 3 au 30 juin

Le Pass Chevetogne 2017 disponible

DOMAINE PROVINCIAL de Chevetogne Le Jardin des passions

L'Administration communale donne, cette année encore, la possibilité aux familles de l'entité de Cerfontaine de bénéficier d'un abonnement au Domaine provincial de Chevetogne au prix de 60 €, au lieu de 100 €.

Cette ristourne peut être obtenue auprès de l'Office du Tourisme, Place de l'Eglise, 9 à Cerfontaine. Tél. : 071/64.46.67 – Courriel : cerfontaine.tourisme@gmail.com

Le bureau est ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h30

Plaines de jeux : AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune recrute sous contrat d'étudiant(e) :

Des moniteurs-monitrices en chef répondant aux conditions suivantes :

- **Être âgé(e) de 18 ans minimum**
- De préférence, avoir suivi ou suivre des cours pédagogiques ou sociaux
- Avoir un brevet d'animateur ou de moniteur.

Des aides-moniteurs/monitrices :

- **Être âgé(e) de 18 ans minimum**
- Habiter l'entité de Cerfontaine
- Priorité sera donnée aux candidat(e)s qui détiennent le brevet d'animateur ou de moniteur intérimaire.

Les personnes intéressées par ces emplois doivent faire parvenir leur lettre de motivation (reprenant obligatoirement les coordonnées complètes, le n° de téléphone, la date de naissance ainsi que **les périodes de travail souhaitées**), sachant que la plaine se déroule du lundi 03 au vendredi 28 juillet et est scindée comme suit pour les contrats de travail : du lundi 03 au vendredi 14 juillet et du lundi 17 au vendredi 28 juillet avec fermeture de la plaine le 21 juillet.

Les candidats moniteurs/monitrices en chef doivent accompagner leur lettre de leur projet d'animation (organisation d'une journée, activités prévues), **pour le 28 avril 2017 au plus tard à :**

ADMINISTRATION COMMUNALE
Candidatures plaines de jeux 2015
Place de l'Eglise, 5 - 5630 Cerfontaine

Avis aux parents : Plaine de jeux et Stage de voile

Cette année, l'administration communale de Cerfontaine organise la plaine de vacances traditionnelle du lundi 03 juillet au vendredi 28 juillet (ATTENTION : FERMETURE LE 21 juillet) et propose également, avec le partenariat de l'ADEPS et du SNEH, des stages de voile (dates à définir).

Plaine de vacances traditionnelle – Modalités pratiques

La plaine de vacances est accessible aux enfants de 6 à 12 ans de l'entité ou des écoles de l'entité. Les parents inscrivent leurs enfants pour une ou plusieurs semaines COMPLETES. L'inscription ne sera valide que si le dossier est dûment complété et le règlement signé. Pour le ramassage en car, seuls les enfants inscrits à ce ramassage pourront bénéficier de ce service.

Plaine de vacances STAGE de VOILE gratuit – Modalités pratiques

Avec le soutien de l'ADEPS

Le stage de voile est accessible aux enfants de 7 à 12 ans de l'entité ou des écoles de l'entité, le matin de 09h30 à 12h30 (Le reste de la journée, à la plaine) – Les dates restent à définir ! **Nous vous conseillons de contacter Cindy Préaux**, organisatrice de la plaine, au 071/27.06.11, à partir du 15 avril ! Les places sont limitées à 8 enfants par session. Premiers inscrits, premiers servis, avec priorité aux enfants n'ayant jamais participé !

- **L'enfant doit savoir nager environ 50 m** : une attestation des parents doit être remise à l'inscription. Pour info, il n'y a aucun danger si l'enfant ne sait pas nager car tous ont des gilets de sauvetage mais l'enfant peut paniquer.

Le car communal achemine les enfants à partir de la plaine et les ramène également à la plaine. Les enfants participent au stage 5 demi-journées par semaine. Le reste de ces journées, l'enfant est d'office inscrit à la plaine de vacances de Cerfontaine. Hormis le fait que ces enfants partent en stage à l'extérieur une partie de la journée, ils sont soumis à l'organisation générale de la plaine.

STAGE de VOILE pour les Ados de 12 à 17 ans (sous réserve de subsides)

Le stage de voile est accessible aux ados de 12 à 17 ans compris habitant l'entité de Cerfontaine (dates à définir). Pour ce stage, les ados devront se rendre au club de voile par leurs propres moyens. Inscription obligatoire. Infos auprès de Cindy Préaux à partir du 15 avril.

ATTENTION : les inscriptions doivent être transmises au plus tard pour le 31 mai 2017,

soit à l'Administration communale de Cerfontaine, soit par fax (071.64.44.85)
ou par mail (cindy.preaux@cerfontaine.be) – Pour plus de renseignements : 071/27.06.11.

Le nombre d'enfants est limité. Les premiers inscrits seront donc les premiers servis.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles au bureau de l'administration communale ou sur le site internet de la commune (www.cerfontaine.be).

Prime communale aux sports

En date du 25/03/2013, le Conseil Communal de Cerfontaine a décidé d'encourager la pratique sportive chez les jeunes et d'aider les familles des enfants domiciliés sur le territoire communal à faire face aux dépenses liées aux inscriptions dans les clubs sportifs et ainsi compenser partiellement la diminution de leur pouvoir d'achat.

Concrètement, cette décision s'est matérialisée par **la création d'une prime communale aux sports, à destination des jeunes (entre 6 et 18 ans), domiciliés sur l'entité de Cerfontaine et inscrits à un club sportif reconnu.**

Règlement :

Article 1
La Commune octroie une prime pour l'inscription à un club sportif - affilié à une fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par le Collège communal - pour une saison, couvrant tout ou en partie de l'année civile en cours, aux jeunes domiciliés sur le territoire de la commune âgés entre 6 et 18 ans accomplis au moment de l'affiliation. Le lieu de l'activité sportive peut se situer en dehors du territoire communal. Le bénéficiaire doit faire valoir une inscription à un club sportif avec le cachet éventuel du club faisant foi ainsi que la mention du montant de cette affiliation.

Article 2
Le montant de la prime s'élève à 20 EUR par jeune. Elle sera allouée une seule fois par jeune et par année civile. La prime n'est pas renouvelée automatiquement chaque année, une nouvelle demande devra être effectuée au moyen du formulaire ad hoc. Si le montant de l'inscription est inférieur au montant de la prime, la prime est réduite au prorata du montant effectivement payé par le demandeur.

Article 3
La demande de prime doit être transmise à l'administration communale avant le 30 septembre

de l'année concernée, au moyen du formulaire dûment complété. Celui-ci peut être délivré sur simple demande à l'administration communale ou téléchargeable sur le site http://www.cerfontaine.be/ma-commune/services-communaux/comptabilite-finances/formulaire-prime-sports-2017.pdf.

Article 4
Le Collège communal arbitre les différends qui peuvent surgir lors de l'application du présent

règlement. Il peut procéder à des demandes de renseignements complémentaires.

Article 5
Le Collège communal se réserve le droit d'exiger le remboursement de cette intervention financière en cas de fausse déclaration. Si le bénéficiaire, son parent ou représentant légal refuse de répondre aux demandes de renseignements prévues à l'article 4, la subvention communale ne pourra être accordée.

Article 6
Le présent règlement entre en application immédiatement pour les primes 2013 et sera prorogé pour les années suivantes, pour autant qu'un crédit budgétaire suffisant soit inscrit.

Stéphane HARDY
Echevin des Sports

Christophe BOMBLED
Bourgmestre

Protocole Disparition Seniors à Domicile

Suite au Protocole Disparition Seniors en institution mis en place par la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, la Ligue Alzheimer ASBL initie le protocole dans le cadre du domicile.

Pourquoi ?

Car 70% des personnes atteintes de démence vivent au domicile. La désorientation, la déambulation et les erreurs de jugement font partie des symptômes de la démence que ce soit au domicile ou en institution. Une enquête révèle que plus de 90% des familles et des professionnels sont intéressés par le Protocole Disparition Seniors au domicile.

L'objectif ?

En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte. Il est donc primordial de débuter rapidement les recherches. Or, la police a besoin d'informations : les signes distinctifs de la personne disparue, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, sa photographie, etc. Lors du constat d'une disparition, l'entourage, submergé par le stress ou par méconnaissance, a parfois du mal à donner ces renseignements. Le Protocole Disparition Seniors au domicile prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire, pour les personnes atteintes de démence, qui contiendrait ces informations. Cette fiche servira à gagner du temps et à débuter les recherches avec davantage de professionnalisme, en cas de disparition.

Comment se déroule la mise en place de ce protocole dans votre commune ?

Le Protocole Disparition Seniors au domicile est un partenariat entre la zone de police locale, la Cellule des personnes disparues de la Police Fédérale, le Parquet, la Ligue Alzheimer ASBL et les services fournissant une aide et des soins à domicile actifs sur le territoire de la zone de police.

Le projet est présenté aux membres de la zone de police locale en présence des services d'aide et soins.

S'en suit, une deuxième rencontre dont l'objectif est la signature officielle du Protocole Disparition Seniors au domicile. Une fois le protocole signé, celui-ci est d'application sur la zone géographique desservie par la police locale signataire. Dès lors, la Ligue, la police et les services d'aide et soins peuvent débuter la promotion de l'initiative, l'encourager et aider les citoyens concernés à réaliser la fiche identitaire.

La fiche identitaire, concrètement

Elle reprend les informations nécessaires à la police pour débuter les recherches :

- Photographie(s) récente(s) de la personne
- Ses coordonnées
- Ses caractéristiques physiques
- Sa tenue vestimentaire du jour
- Ses médications

- Itinéraires et endroits potentiels de recherche
- Les coordonnées des personnes de contact
- Etc.

Que faire de cette fiche identitaire une fois réalisée?

Cette fiche identitaire doit être placée dans une boîte au frigo du domicile de la personne. Il s'agit d'un endroit facilement identifiable et qui existe chez tous. Un autocollant aux couleurs du projet sera collé sur la boîte afin qu'elle soit facilement repérée par les premiers intervenants. La dernière page de la fiche devra également être collée derrière la porte d'entrée du domicile. Cela, afin d'indiquer aux intervenants extérieurs qu'une fiche a été réalisée et qu'elle se trouve dans le frigo.

La fiche devra être donnée à la police lors du constat d'une disparition. Vous pouvez également donner une copie de la fiche aux membres de votre entourage.

Intéressé par le Protocole Disparition Seniors au domicile ?

Contactez la zone de police Hermeton-et-Heure au 071/66.02.53 afin d'obtenir la fiche identitaire et l'autocollant.

«La fiche identitaire, une prévention pour une intervention d'urgence qu'on espère ne jamais devoir faire »

En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, la police locale, le Parquet, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale et les services fournissant une aide et des soins à domicile.

Protocole Disparition Seniors Domicile

On ne peut pas tout savoir mais on peut s'informer !

À destination des étudiants du secondaire au supérieur mais aussi des adultes qui veulent s'engager dans des études, se former à un métier ou rebondir dans leur carrière, le salon « SIEP Etudes – Formations - Métiers » de Charleroi est le rendez-vous incontournable de l'année 2017 !

Le salon SIEP de Charleroi vous accueillera les 10 & 11 mars 2017 de 10h00 à 18h00 au Hall 4 de Charleroi Expo.

Infos et entrées gratuites sur salons.siep.be

Contact : Odile Fifis - Tél. 071 33 12 06 (faire le 3)
Mail : odile.fifis@siep.be

Société Royale Protectrice des Animaux de Charleroi

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 01.01.17 :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 17h15 (non-stop)
- samedi : de 8h30 à 15h15 (non-stop)

En dehors des heures d'ouverture et seulement pour intervention D'URGENCE, merci de contacter la police.

Adresse et renseignements : Rue Vandervelde, 115
à 6032 Marchienne-au-Pont - 071/60.93.11
(pendant les heures d'ouverture)
www.spa-charleroi.be

A Cerfontaine : « les fuseaux en folie ! ».

En octobre dernier, les dentellières de Cerfontaine et environs ont eu le plaisir d'exposer leurs travaux à la Galerie de l'Office du Tourisme.

Lors du vernissage, en présence du Bourgmestre, des échevins et des invités, Monsieur André Lépine, du Cercle d'Animation, a retracé l'histoire de la dentelle de Cerfontaine, florissante depuis deux siècles.

Au fil des années, la dentelle a connu ses heures de gloire, mais la mécanisation et la seconde guerre mondiale ont arrêté la production artisanale... pas tout à fait puisqu'aujourd'hui, grâce à Luce Lépine et Francine Chauvaux qui ont repris le flambeau, la dentelle artisanale retrouve tout son lustre. Actuellement, avec patience et savoir-faire, sous la conduite de Francine Vanesse et Viviane Ramack, nous nous réunissons tous les mardis pour le plaisir de partager nos connaissances et croiser les fuseaux.

Venez nous rejoindre chaque mardi de 13h30 à 16h30 au « brico l'heure » (derrière le musée – rue de la Gare, près du Syndicat d'Initiative)

Au programme : Initiation et approfondissement de la dentelle pratiquée à Cerfontaine. Le groupe explore aussi « la fine dentelle » avec les points de Lille, de Binche (ceci pour les expertes !)

L'esprit créatif des dentellières, l'introduction de la couleur, des fils métalliques, des perles, ... dans la dentelle apportent aux créations une note de modernisme.

Tous nos remerciements à l'Office du Tourisme et au cercle d'animation pour leur présence et leur soutien.

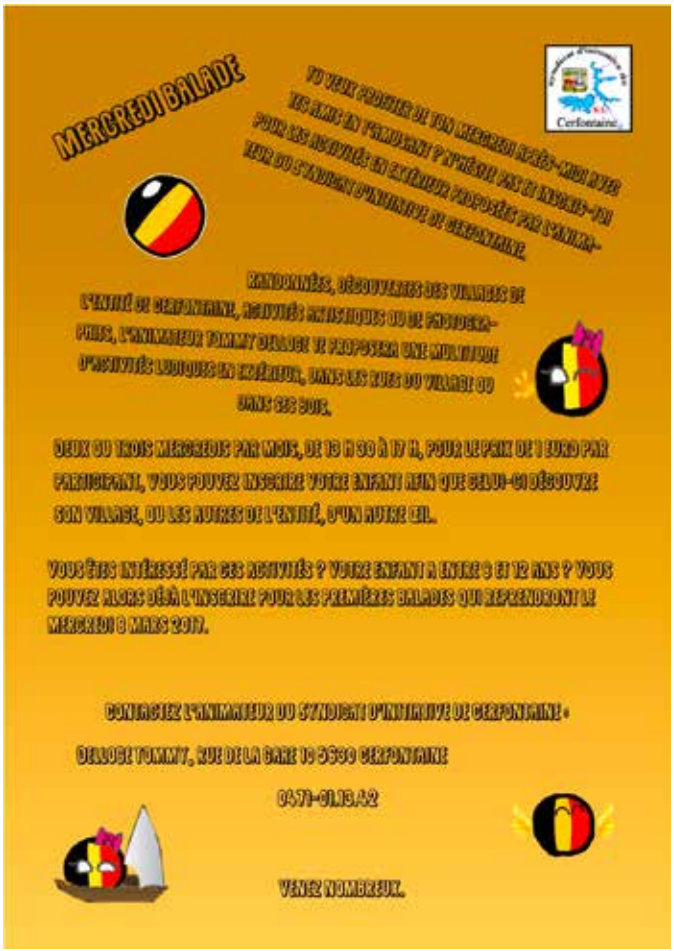

Centre wellness des Lacs de l'Eau d'Heure

Clubs sportifs, groupes de copines, associations diverses, privatisez votre espace aux Lacs de l'Eau d'Heure !

Vous cherchez une activité sympa, toute proche, à faire en groupe et qui vous procurera un moment de détente extrême ?

Voilà une proposition à analyser sans attendre : L'heure du bien-être, le Centre wellness des Lacs de l'Eau d'Heure, qui a ouvert ses portes il y a un an et demi à l'arrière de l'Aquacentre, peut être privatisé entre 10 et 50 personnes…

Vous imaginez ? Une soirée entre potes ou pour resserrer les liens d'une équipe, dans un cadre unique dans la région : une piscine extérieure chauffée sous patio, 3 saunas différents (vue sur les jardins pour le sauna au sel), 2 jacuzzis, un hammam, la lumino-thérapie sur matelas d'eau, un bel espace détente…

De bonne augure en cette saison !

Soit vous désirez vous retrouver entre vous et privatiser le Centre (à des conditions très intéressantes les lundis, mardis ou en matinée), soit vous profitez des installations dans les heures d'ouverture classiques du mercredi au dimanche toute l'année.

Voilà une idée originale pour les anniversaires ou les enterrements de vie de jeunes filles,…

Infos et réservations sur www.lheuredubienetre.be et au 071/20.81.88.

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition,
Rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 Fax: 071 / 711 576

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Michel COGNIAUX
se fera un plaisir de vous rencontrer
0496/30 83 63

C.M.D.B.
CENTRE MÉDICAL DES BARRAGES

Centre Médical des Barrages
Rue Royale, 49 - 5630 Silenrieux
Tél : 071/30 44 26
www.cmdb.be

CONSULTATIONS MEDICALES

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS
Mme Soenens Lundi et mercredi 07h30 à 10h30*
Samedi 08h à 10h*
*Prélèvements sanguins sans rendez- vous.

ORL
Dr Polet Mercredi (1 sur 2) de 11h20 à 12h30

ORTHOPEDISTES
Dr Opsomer (membres supérieurs)1er jeudi du mois 14h à 18h
Dr Himmer (hanche et genou) 2e jeudi du mois 14h à 18h
Dr Bingen (hanche, genou et pieds) 3e jeudi du mois 14h à 18h

CHIRUGIE DE LA GLANDE THYROIDE
Dr De Keuleneer Jeudi (1 sur 2)15h à 17h

URGENTISTE NOUVEAU
Dr Diagne Samedi 10h à 18h
Dimanche 10h à 18h

RADIOLOGUE (ECHOGRAPHIE) NOUVEAU
Dr Nguyen Lundi 08h30 à 12h30
Vendredi 08h30 à 12h30

GÉRIATRIE – GÉRONTOLOGIE PREVENTIVE – TROUBLE DE LA MÉMOIRE NOUVEAU
Dr Godiscal 3e lundi du mois de 08h30 à 12h15

DIABETOLOGUE-ENDOCRINOLOGUE NOUVEAU
Dr De Greef Mercredi (1 sur 2) de 09h à 12h
et de 14h à 17h.

CHIRUGIE ORTHO RACHIDIEN – CHIRURGIE COLONNE VERTEBRALE NOUVEAU
Dr Devyver 1er lundi du mois de 15h30 à 18h

UROLOGUE NOUVEAU
Dr Maréchal Jeudi de 09h20 à 12h.

CONSULTATIONS PARAMEDICALES

OSTÉOPATHIE
Mr Bouvé (0497/ 04-74-44) Mardi 14h à 18h

PODOLOGUE
Mr Leemans (0494/75-34-84) Jeudi 18h à 22h

PROTHÉSISTE – BANDAGISTE
Société Aqtor (071/30-44-26) Mardi de 10h30 à 12h30,
jeudi de 14h à 16h

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
Mme Mancuso (0476/69-88-64) Lundi 18h à 22h

PÉDICURE MÉDICALE
Mr Leemans (0494/75-34-84) Jeudi 18h à 22h
Mme Polet (0472/65-30-95) 1er lundi du mois 13h à 17h
2e mardi du mois 15h à 19h
3e mercredi du mois 13h à 17h
4e vendredi du mois 13h à 17h

PSYCHOTHÉRAPEUTE
Mme Weyers (0488/05-45-84) Mercredi 18h à 22h

LOGOPÈDE
Mme Heynen (0494/23-67-99) Mardi de 17h à 19h
Vendredi de 17h à 19h

SEXOLOGUE CLINIQUE
Mr Van Der Meerch (0498/31-54-01) Samedi 09h à 13h

NUTRITIONNISTE – DIÉTÉTICIENNE
Mme Arnould Aurélie Lundi 16h à 20h

KINÉSIOLOGUE
Mme Thirion Isabelle Mercredi (semaine paire) 14h à 17h
Samedi (semaine impaire) 13h à 18h

PSYCHOLOGUE (ENFANTS ET ADOLESCENTS) NOUVEAU
Mme Bultiaux Annick Mercredi (semaine impaire) de 13 à 17h
Samedi (semaine paire) de 9h à 13h

AUDITIENNE NOUVEAU
Mme Rafhay Sylvie Lundi (1 sur 2) 09h30 à 13h30

TABACOLOGUE NOUVEAU
Mme Debrauwere Laetitia Trois mercredis par mois 14h à 18h
Un vendredi par mois de 17h à 21h

SAGE-FEMME NOUVEAU
Mme Deleu Linda Vendredi 16h30 à 20h30

ERGOTHERAPEUTE NOUVEAU
Mme Hublet SophieJeudi de 13h à 17h

CITROËN

Garage **Paquet Philippe**

Réparateur indépendant CITROËN
Ch. de Beaumont 42
6440 Boussu-lez-Walcourt
Tél. 071 63 31 28
Fax : 071 63 31 28

Nouvelle Citroën C3
3,2 - 4,9 L/100 KM ;
83 - 110 G CO_2/km

- **Vente véhicules neufs et occasions**
- **Entretien & réparation**
- **Show-room**

Funérariums
S.A. L. Dumay - Canard et Fils
Berzée - Cerfontaine - Walcourt

Pompes funèbres services 24/24,
caveaux, monuments rénovation
et nouveau, fleurs, vases et plaques
commémoratives, assurances décès,
embaumement par embaumeur agréé

Tél: 071/64 42 50 - Gsm: 0473/757 236
Fax: 071/64 49 19
info@dumay-canard.be
www.defunt.be

Taverne et Restaurant
L'AIGLON
Fermé le mercredi
et mardi hors saison
20 ANS

Rue Par de la l'Eau, 7 - Silenrieux
071/63 33 91
www.l-aiglon.be

Distribution postale. Réalisation : sprl Regifo Editions - 5070 Fosses-la-Ville Tél : 071/740137 Fax : 071/711576 info@regifo.be www.regifo.be - Votre délégué en communication, Monsieur Michel COGNIAUX - GSM : 0496 / 30 83 63